



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pratiques commerciales abusives : la Commission européenne juge urgent de ne rien faire

09 février 2016 (Paris) – Le nouveau rapport de la Commission européenne sur les pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d’approvisionnement alimentaire est une « occasion manquée », selon les organisations du mouvement européen du commerce équitable et de solidarité internationale.

Le rapport, intitulé « Les pratiques commerciales déloyales (PCD) entre entreprises dans la chaîne d’approvisionnement alimentaire » (*Unfair Business-to-Business Trading Practices – UTPs – in the Food Supply Chain*), a été rendu public le 29 janvier 2016. Le Bureau de plaidoyer européen pour le commerce équitable (FTAO), Peuples Solidaires-ActionAid France, la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) et le mouvement FAIR[e] un monde équitable jugent que la Commission européenne a raté l’occasion de lutter efficacement contre les pratiques commerciales abusives des supermarchés qui impactent négativement de nombreux agriculteurs-rices, travailleurs-ses et entreprises en Europe et dans les pays du Sud. La Commission a renvoyé la balle aux États membres et au secteur privé, incité à s’autoréguler de manière volontaire.

Pour Ingrid Aymes, chargée de mission Dignité au travail à Peuples Solidaires-ActionAid France : « Il est déplorable que les 50 000 citoyen-ne-s européen-ne-s qui ont signé une pétition demandant à la Commissaire européenne au Marché intérieur Elżbieta Bieńkowska de formuler une proposition ambitieuse pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales, soient tout simplement ignoré-e-s. Les lobbies de la grande distribution ont une nouvelle fois influencé la décision de la Commission européenne en défaveur des droits des travailleurs-ses et des consommateurs-rices. »

Peuples Solidaires-ActionAid France, la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) et le mouvement FAIR[e] un monde équitable demandent au gouvernement français, en avance en matière de régulation des pratiques commerciales déloyales, de pousser l’Union européenne et les autres Etats membres à adopter collectivement des régulations internes ambitieuses ; et de proposer des solutions pour ne plus obliger les consommateurs-rices à se rendre indirectement responsables des conséquences dramatiques des pratiques commerciales déloyales en Europe comme dans les pays du Sud.

Sergi Corbalán, Directeur exécutif de FTAO, a déclaré : « Nous demandons à la Commission de Bruxelles de mettre en place des mécanismes pour promouvoir les échanges d’information et les investigations conjointes entre les États membres de l’UE. Tou-te-s les producteurs-rices qui alimentent le marché européen devraient pouvoir porter plainte de manière anonyme et indépendamment de leur pays d’origine, au sein ou hors de l’UE ».

« Le rapprochement des centrales d’achats de la grande distribution, qui continue à accroître leur concentration en France, soulève de vives inquiétudes, ajoute Florence Sonntag, responsable plaidoyer de la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE). Les TPE-PME du commerce

équitable et les agriculteurs-rices sont en première ligne en cas de pratiques commerciales déloyales. » Pour Ingrid Aymes de Peuples Solidaires-ActionAid France : « Au niveau français, le dispositif de lutte contre les pratiques commerciales déloyales est certes parmi l'un des plus avancés des pays de l'Union européenne. Mais les ventes alimentaires sont concentrées entre les mains d'un nombre restreint de distributeurs comme E. Leclerc ou Casino, qui s'approvisionnent auprès de centrales d'achat européennes localisées en dehors du territoire national, telles que Coopernic ou EMD, et qui limitent ainsi la capacité des autorités françaises à s'attaquer aux pratiques commerciales déloyales ».

L'inaction de la Commission européenne laisse les fournisseurs vulnérables face aux PCD, comme les retards de paiement, les modifications unilatérales de contrat, et les transferts inéquitables de risque sur les fournisseurs. Des études économiques indépendantes démontrent que lorsque les supermarchés se déchargent de risques sur leurs fournisseurs par des retards de paiement ou des coûts supplémentaires, ces risques sont souvent transférés vers le bas de la chaîne. Cette situation donne trop souvent lieu à l'exploitation des travailleurs-ses et des producteurs-rices dans les pays en développement. Une telle pression sur les prix risque également de pousser les fournisseurs à réduire leurs investissements en matière d'innovation et à ne plus répondre correctement aux exigences telles que la traçabilité des filières : un risque qui retombe, en bout de chaîne, sur les consommateurs-rices avant tout.

Notes à l'intention des rédacteurs

1. Le rapport de la Commission européenne « Unfair Business to Business Trading Practices in the Food Supply Chain » :
 - a. http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item_id=8648&lang=fr
2. La campagne ou pétition PSO/Faire/PFCE ?
3. Plus d'informations sur la campagne de FTAO sur la concentration de pouvoir dans les chaînes d'approvisionnement : www.fairtrade-advocacy.org/power
4. Un rapport récent sur la manière dont les travailleurs-ses et les agriculteurs-rices supportent les risques associés aux pratiques commerciales déloyales. « Banana splits : Bananas, supermarkets, and a tale of Unfair Trading Practices » est disponible en ligne : <http://www.fairtrade-advocacy.org/ftao-publications/press-releases/press-release-2015/867-the-human-cost-of-cheap-bananas#sthash.SJt8tN2v.dpuf>
5. Des photos récentes de la production de bananes et d'ananas au Costa Rica sont disponibles en ligne : www.flickr.com/photos/bananalink/albums/72157658379715533. Ces photos ont été prises par l'organisation Feedback (<http://feedbackglobal.org/>), qui a entrepris des recherches de terrain au Costa Rica dans le cadre de la réalisation du rapport. N'hésitez pas à utiliser ces photos, créditées à Feedback.
6. Le rapport de l'Institut britannique de droit international et de droit comparé présente comment les pratiques commerciales déloyales peuvent être éliminées dans les chaînes d'approvisionnement de l'Union européenne :
7. www.biicl.org/documents/188_fair_relations_in_the_food_supply_chain.pdf
8. Plus d'informations sur la campagne Le Juste Fruit ! : www.makefruitfair.org

Contact média

Ingrid Aymes,
Chargée de mission Dignité au Travail/secteur agricole, Peuples Solidaires-ActionAid France
i.aymes@peuples-solidaires.org ; 01 80 89 99 53

Florence Sonntag
Responsable Plaidoyer et Développement, la Plate-Forme pour le Commerce Equitable
01 43 94 73 76 ; sonntag@commerceequitable.org

Elodie Nace
Chargée de communication et animation réseau, FAIR[e]
01 55 86 31 01 ; e.nace@faire-equitable.org

Sergi Corbalán
Executive Director. Fair Trade Advocacy Office, Brussels, Belgium
corbalan@fairtrade-advocacy.org ; +32 (0) 2 543 19 23



Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des organisations émettrices et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.